

TRIBUNE

## Pourquoi la France doit dire non au poulet ukrainien

Par Pauline Di Nicolantonio, , Chargée de campagne pour l'ONG Welfarm (<https://www.liberation.fr/auteur/19718-pauline-di-nicolantonio>) — 21 mai 2019 à 15:45



Un élevage de poulets. Photo Fred Tanneau. AFP

La Berd, banque dont la France est l'un des principaux actionnaires, accordera-t-elle un prêt de 100 millions d'euros au géant ukrainien de l'agroalimentaire MHP, qui est loin d'être un champion du bien-être animal ?

**Tribune.** Mercredi 22 mai, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Berd) accordera très probablement un énième prêt (de 100 millions d'euros, cette fois ci) au mastodonte de l'agroalimentaire ukrainien MHP. Au-delà de ce cas particulièrement scandaleux, c'est la nature même de l'accord de libre-échange avec l'Ukraine sur le plan du bien-être animal qui doit être revu.

Basée fiscalement à Chypre et détenue par l'oligarque milliardaire Lory Kosiouk, l'entreprise ukrainienne MHP est au cœur d'une vaste manipulation visant à vendre un maximum de viande sur le marché européen en payant le moins de droit de douane possible. Afin de contourner les taxes sur la poitrine de poulet, MHP exporte des poitrines... auxquelles elle a laissé attachés deux os de l'humérus ! Ce morceau de viande, désormais inclassable, rentre alors dans la catégorie entièrement libéralisée des «autres coupes de poulet». Il suffit ensuite à l'usine achetée par MHP aux Pays-Bas d'enlever les deux os en question pour que la poitrine de poulet soit largement redistribuée en Europe.

MHP détenant 93% des exportations ukrainiennes de volaille, cet abus de confiance a eu un impact énorme sur le marché européen et a ainsi contraint l'UE à revoir ses quotas à la hausse. En échange de la promesse de MHP – pour le moment non suivie d'effets – de mettre fin à cette manœuvre, l'Europe a accepté d'augmenter significativement les quotas de poitrine de poulets ukrainienne pouvant être mis sur le marché passant ainsi de 20 000 à 70 000 tonnes.

Les premières victimes de cette manipulation sont les 300 millions de poulets détenus dans les fermes-usines de MHP chaque année. En effet, l'Ukraine n'applique pas, à ce jour, les réglementations européennes de protection animale. Les poulets de MHP peuvent donc être exportés sur le marché communautaire sans aucune garantie en termes de densité, d'accès à la litière ou de lumière en bâtiment. Opaques, les fermes-usines de MHP sont fermées aux ONG de protection animale, ainsi qu'aux experts indépendants depuis plus de deux ans.

S'asseyant sur ses propres règles, la Banque européenne de reconstruction et de développement (dont la France est

**l'un des principaux actionnaires) est en passe d'octroyer 100 millions d'euros de prêt à MHP pour qu'elle achète une nouvelle ferme-usine en Slovaquie. Il s'agit du 5<sup>e</sup> prêt de la Banque à MHP depuis 2010 !**

Alors que les citoyens européens sont amenés aux urnes ce week-end, c'est la politique européenne en matière de libre échange tout entière qui doit être questionnée. L'accord d'association, entré en vigueur en 2016, contraint l'Ukraine à adopter une législation répondant aux standards européens, y compris sur le plan de la protection des animaux d'élevage. Alors que nous attendons toujours une loi nationale, des tonnes de viande produite dans des conditions ne respectant aucunement les règles européennes de protection animale inondent déjà le marché européen depuis 2016 ! **En trois ans, les importations ukrainiennes de viande de poulet sont ainsi passées de 35 529 à 105 173 tonnes. En France on retrouve cette viande dans les menus des cantines.**

Nous appelons le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, à défendre auprès de la Commission européenne et de ses partenaires ukrainiens l'adoption rapide d'une nouvelle législation nationale en matière de bien-être animal avec une période de transition rapide. Nous lui demandons également de tout mettre en œuvre pour qu'aucun prêt ne soit accordé avec l'argent du contribuable en l'absence de garanties quant au respect des règles de protection animale européennes comme c'est actuellement le cas pour l'entreprise MHP.

Quant à nous, citoyens consommateurs, nous pouvons agir. Ce n'est pas parce que tout ceci se passe au niveau européen que nous sommes impuissants. Nous pouvons questionner les conditions de production des aliments qui nous sont servis en restauration collective. Nous pouvons également donner un signal fort aux politiques lors des élections européennes qui arrivent en donnant notre voix aux candidat.e.s qui s'engagent en faveur des animaux et dont les prises de position sont disponibles sur le site [Voteformanimals\(https://www.voteformanimals2019.eu/fr/accueil/\)](https://www.voteformanimals2019.eu/fr/accueil/).

Pauline Di Nicolantonio, Chargée de campagne pour l'ONG Welfarm